



## PROCÈS-VERBAL N°02

**Réunion du :** **Vendredi 26 Février 2021**

**Présidence :** René JONCHERE

**Présents :** Paul ARRIVE - Alain BEAUPIED - Eugène GEINDREAU - Gabriel GO (Pilote de pôle) - Gérard NEGRIER - Michel PERROT - Joël POIRAUD - Alain POISSON.

**Assiste :** Lucie GUILLARD

### 1. Procès-verbaux des réunions de la CFTIS

La C.R.T.I.S. prend note des décisions portées aux PV de la CFTIS suivants :

**PV N°3 du 29 Octobre 2020 « Section Classement des Terrains et Installations Sportives »**  
**PV N°4 du 26 Novembre 2020 « Section Classement des Terrains et Installations Sportives »**  
**PV N°5 du 17 Décembre 2020 « Section Classement des Terrains et Installations Sportives »**  
**PV N°6 du 28 Janvier 2021 « Section Classement des Terrains et Installations Sportives »**

### 2. Tests in situ envoyé à la Fédération

STADE JOSEPH NAULEAU 1 à NORT SUR ERDRE NNI 441100101  
STADE MARCEL DESMARS 1 à DIVATTE SUR LOIRE NNI 440290101

### 3. Examen des dossiers

## **LES TERRAINS**

### 1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) des installations :

#### **Niveau 5**

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
85	MONTREVERD	CS FOOTBALL MORMAISON	851970201	GAZON
85	MONTREVERD	STADE LUCIEN MORILLEAU	851970202	SYE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

#### **Niveau 6**

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
----------	-------	---------	-----	-----

49	RIVE DU LOIR EN ANJOU	STADE DES VARENNES	493770102	GAZON
72	LA MILESE	STADE VALÈRE HUET 2	721980102	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

#### Niveau FootA11

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
49	SAUMUR	COMPLEXE RIVES DU THOUET	493280104	GAZON
53	ST FRAIMBAULT DE PRIERES	STADE PIERRE HUBERT	532160102	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

#### Niveau FootA5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	COUFFE	STADE BERNARD DE LA ROCHEMACE	440485501	SYE
44	GUERANDE	STADE FOOT5 AVEC PALISSADES 1	440695501	SYE
44	GUERANDE	STADE FOOT5 AVEC PALISSADES 2	440695502	SYE
44	MESANGER	STADE FOOT5 AVEC PALISSADES	440965501	SYE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

## 2 – CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) des installations :

#### Niveau 4

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
72	LE MANS	STADE RENÉ FOUQUET	721810201	GAZON
72	LA MILESE	STADE VALÈRE HUET 1	721980101	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

#### Niveau 5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	CHATEAUBRIANT	STADE DE LA ZONE OUEST	440360202	GAZON
44	GETIGNE	COMPLEXE SPORTIF DU PONT	440630101	GAZON
72	LE MANS	STADE ROGER DELEON	721810701	GAZON
72	LOIR EN VALLE	STADE JEAN HALY	722620101	GAZON
85	DOMPIERE SUR YON	STADE DE LA BRACONNIERE	850810101	GAZON
85	VENANSULT	STADE MUNICIPAL	853000101	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

#### Niveau 6

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
44	CHATEAUBRIANT	STADE DE LA ZONE OUEST	440360201	STABILISE

72	BRETTE LES PINS	STADE ANDRÉ LÉBOULLEUX 1	720470101	GAZON
----	-----------------	--------------------------	-----------	-------

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

#### Niveau A11

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
72	BRETTE LES PINS	STADE ANDRE LE BOULLEUX	720470102	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations sportives.

### 3- CHANGEMENT DE NIVEAU DE CLASSEMENT

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement(s) après modifications des installations :

#### Niveau 5

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
49	ST MARTIN DES BOIS	COMPLEXE SPORTIF	493050101	GAZON
53	LAVAL	STADE RENE FILHUE	531300601	GAZON
85	DOMPIERRE SUR YON	STADE DE LA BRACONNIERE	850810102	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

#### Niveau 6

District	Ville	Terrain	NNI	SOL
85	SAINTE FLAIVE DES LOUPS	STADE MUNICIPAL	852110102	GAZON

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

### 4 – AVIS PREALABLE INSTALLATION SPORTIVE

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les installation(s) suivante(s)

District	Ville	Terrain	NNI
44	CARQUEFOU	STADE DU MOULIN BOISSEAU	440260104
44	MARSAC SUR DON	STADE MUNICIPAL	440910101
44	PLESSE	STADE LUCIEN PETIT BRETON	441280101
44	RIAILLE	COMPLEXE SPORTIF	441440101
44	SAINT AUBIN DES CHATEAUX	COMPLEXE SPORTIF	441530101
49	BRISSAC LOIRE AUBANCE	COMPLEXE SPORTIF DE BRISSAC 2	490500102
49	CHOLET	STADE DE LA TREILLE 2	490990402
49	TRELAZE	COMPLEXE SPORTIF BERNARD BIOTEAU	493530401
53	EVRON	STADE LES GRANDS PRES 3	530970203
85	SERIGNE	STADE MUNICIPAL	852810101

La commission demande au Secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour avis préalable sauf niv 5 et 6 et FootA11, terrain (gazon – sye) et vestiaires.

## L'ECLAIRAGE

### 1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour le/les classement(s) des installations :

#### Niveau E4

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
49	ANGERS	STADE DE SALPINTE	490070201	287	0.71	0.52

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

#### Niveau E5

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
49	TUFFALUN	STADE JOSEPH CHARGE	490030102	151	0.81	0.60
85	MONTREVERD	STADE LUCIEN MORILLEAU	851970202	155	0.71	0.44

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

### 2 – CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les confirmation(s) de classement des installations :

#### Niveau E3

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	ANCENIS	STADE DE LA DAVRAYS	440030101	366	0.79	0.63
44	NANTES	STADE MARCEL SAUPIN	441090201	397	0.73	0.54

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

#### Niveau E4

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	LA CHAPELLE SUR ERDRE	STADE BUISSON DE LA GROLLE 2	440350102	274	0.71	0.50
44	CHATEAUBRIANT	STADE DE LA VILLE EN BOIS	440360101	273	0.78	0.65
44	CLISSON	CS VAL DE MOINE	440430102	218	0.73	0.50
44	GETIGNE	STADE DU PONT	440630101	228	0.70	0.50
44	LE LOROUX BOTEREAU	STADE MUNICIPAL	440840101	208	0.73	0.52
44	NANTES	STADE DE BERNADIERES	441090501	210	0.70	0.50
44	SAINT BREVIN LES PINS	STADE JEAN VINCENT	441540101	244	0.73	0.51

53	LAVAL	CS DES GANDONNIERES	531300205	234	0.71	0.52
85	FONTENAY LE COMTE	STADE EMMANUEL MURZEAU	850920101	371	0.76	0.58
85	LUCON	STADE JEAN DE MOUZON	851280101	305	0.71	0.54

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

#### Niveau E5

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	CARQUEFOU	STADE DU MOULIN BOISSEAU	440260103	120	0.70	0.45
44	SAINTE LUCE SUR LOIRE	STADE MUNICIPAL	441720201	140	0.74	0.50
44	VALLET	STADE DES DORICES 3	442120103	164	0.70	0.46
49	BEAUPREAU	CS DE LA PROMENADE	490230203	147	0.82	0.63
53	LAVAL	STADE DES FRANCS ARCHERS	531300601	153	0.71	0.44
85	SAINTE MESMIN	STADE MUNICIPAL	852540101	126	0.71	0.46

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

#### Niveau EFOOT A11

District	Ville	Terrain	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
44	LA CHAPELLE SUR ERDRE	STADE BUISSON DE LA GROLLE 3	440350103	208	0.64	0.51
44	GETIGNE	STADE DU PONT	440630102	160	0.47	0.25
44	LE LOROUX BOTTEREAU	STADE MUNICIPAL	440840102	146	0.65	0.41
85	BAZOGES EN PAILLERS	STADE MUNICIPAL	850130101	108	0.62	0.41
85	MAILLEZAIS	STADE MUNICIPAL	851330101	101	0.71	0.49

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

#### 4 – AVIS PREALABLE ECLAIRAGE

District	Ville	Terrain	NNI
44	CARQUEFOU	STADE DU MOULIN BOISSEAU	440265501
44	GUENROUET	STADE MUNICIPAL	440685501
44	MONTOIR DE BRETAGNE	CS BONNE FONTAINE	441035501
44	PLESSE	STADE LUCIEN PETIT BRETON	441280101

49	ANGERS	STADE DE LA SALPINTE	490070201
49	BRISSAC LOIRE AUBANCE	COMPLEXE SPORTIF DE BRISSAC 2	490500102
49	CHOLET	TREILLE 2	490990402
53	EVRON	STADE LES GRANDS PRES 3	53090203
53	LAVAL	STADE DE LA CROIX DES LANDES	531300902
72	LOIR EN VALLEE	STADE JEAN HALY	722620101
85	JARD SUR MER	STADE RAMPILLON DES MAGNILS	851140102
53	ST JEAN SUR MAYENNE	PARC DES SPORTS DE CHAFFENAY 2	532290102

La commission demande au Secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour avis préalable sauf E5, EFootA11 et EFutsal 4.

## LES SALLES FUTSAL

### 1 – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour la/les classement(s) des installations :

#### Niveau Futsal 3

District	Ville	Salle	NNI	Sol
72	MONTVAL SUR LOIR	SALLE ORION	720719901	PVC
72	MAMERS	SALLE OMNISPORT ROBERT CHEVALIER	721809901	PARQUET
72	LE MANS	SALLE DES SOURCES	721819906	LINO
85	CHALLANS	SALLE PIERRE DE COUBERTIN	850479901	PVC
85	CHALLANS	SALLE VRIGNAUD B	850479902	PVC

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

#### Niveau Futsal 4

District	Ville	Salle	NNI	Sol
44	SAINT LYPHARD	SALLE DES SPORTS DE LA MADELEINE	441759901	LINO
44	SAINT NAZAIRE	SALLE DES SPORTS LEO LAGRANGE	441849905	CAOUTCHOUC
85	AUBIGNY LES CLOUZEUX	SALLE OMNISPORTS	850089901	AUTRE
85	CHALLANS	SALLE DU GRAND PALAIS	850479903	AUTRE
85	CHALLANS	GYMNASE DE LA CAILLETIERE	850479904	AUTRE

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre le PV concernant ces dossiers à la Fédération pour validation par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.

## L'ECLAIRAGE FUTSAL

### I – LES CLASSEMENTS

La commission examine le(s) dossier(s) suivant(s) et émet un avis favorable pour le/les classement(s) des installations :

#### Niveau EFutsal E3

District	Ville	Salle	NNI	EM	FU	Emini/Emaxi
72	MAMERS	SALLE OMNISPORT ROBERT CHEVALIER	721809901	304	0.70	0.47

La commission demande au secrétariat de la Ligue de bien vouloir transmettre ces dossiers à la Fédération Française de Football pour la/les confirmation(s) de classement des installations.

### 4. Questions diverses

La commission des compétitions Séniors s'étonne du classement de certains terrains qui semblent ne plus être aux normes. En particulier les terrains de repli qui parfois amènent des réserves/réclamations de la part des clubs évoluant sur ces terrains.

Elle demande à la CRTIS si les informations saisies dans nos fichiers sont exactes et toujours d'actualité.

Réponse de la CRTIS : Les niveaux de classement des terrains sont homogènes et conformes aux règlements des terrains et infrastructures en vigueur depuis 2014. Ce règlement prévoit des critères différents pour les terrains classés avant 2009 et les terrains classés actuellement. Ces mesures ont été prises pour tenir compte de l'existant et ne pas imposer aux collectivités des investissements trop importants.

Il peut subsister des classements inappropriés qui sont remis en cause au fil des échéances mais cela reste à la marge.

### 5. Calendrier

#### Prochaine réunion : sur convocation

Le Président,  
René JONCHERE



Le Secrétaire de séance,  
Paul ARRIVE

